VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 16 septembre 2021 à 14h.

Au Tribunal Judiciaire de MELUN (77) - **EN UN SEUL LOT**

Un bien sis à **MOISSY CRAMAYEL (77)**

165 rue du Merisier

Cadastré section AL n°241 lieudit « 13, 23 et 27 rue des Quatre Pommiers » pour 3a 40ca, AL n°243 lieudit « 5, 11, 15, 23, 31, 39 et 43 rue des Erables, 165, 169 et 179 rue du Merisier » pour 14a 11ca, et AL n°245 lieudit « 1, 2, 3, 4, 6, 10, 14, 22, 30, 38 et 42 rue des Erables » pour 20a 33ca, soit une contenance totale de 37a 84 ca,

LOT NUMÉRO SIX (6) : **UNE MAISON D'HABITATION** mitoyenne par son pignon droit, comprenant, suivant PV de description dressé le 9.01.2018 par Maître OLIVEAU, Huissier de Justice à ROISSY EN BRIE : Au rez-de-chaussée : entrée, WC, séjour avec cheminée insert, cuisine ; Au premier étage : dégagement, trois chambres, WC, salle de bains ; Au deuxième étage : dégagement, deux pièces aménagées. **JARDIN** à l'arrière. **GARAGE**.

Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires. Selon rapport de Mr Sylvain MILOT, géomètre expert, du 10 janvier 2018, la surface habitable est de ***114,60 M². (DPE : E ; GES : C)***

Cette vente a lieu à la requête de la Société FRANCE TITRISATION, SAS unipersonnelle de droit français, au capital de 240.160 €, ayant son siège social 1 bd Haussmann (75009) PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 353 053 531, agissant en qualité de société de gestion du FONDS COMMUN de TITRISATION MARSOLLIER MORTGAGES, dénommé *MARSOLLIER MORTGAGES*, prise en la personne de son représentant légal y domicilié, ayant désigné comme entité en charge du recouvrement MCS et Associés, Société par actions simplifiée, au capital social de 12.922.642,84 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 334 537 206 ayant son siège social au 256 bis rue des Pyrénées (75020) PARIS, prise en la personne de son représentant légal y domicilié,

venant aux droits de la société JP MORGAN BANK DUBLIN LIMITED COMPANY, anciennement dénommée BEAR STEARNS BANK PUBLIC LIMITED COMPANY, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 29 avril 2009, conforme au Code Monétaire et financier, contenant celle détenue sur les débiteurs, ayant pour Avocat Maître Laurence IMBERT, Avocat au Barreau de MELUN.

MISE À PRIX : 120.000 €

(CENT VINGT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de MELUN.

CONSIGNATION : 12.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MELUN, le 19 juillet 2021, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Laurence IMBERT.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▸ À Maître **Laurence IMBERT,** Avocat au Barreau de MELUN, membre de la SELARL IFK, 9 rue de la Brasserie Grüber (77) MELUN, **TEL. 01.64.39.35.83**, dépositaire d'une copie du CCV ▸ A Maître **Nicolas TAVIEAUX MORO**, Avocat au Barreau de PARIS, membre de la SELARL **TAVIEAUX MORO – de LA SELLE**, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, **TEL. 01 47.20.17.48** ▸ Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de MELUN, où le CCV est déposé (N° RG 18/00018) ▸ Sur les lieux où une visite sera organisée le **vendredi 3 septembre 2021, de 15h. à 16h**. ▸ Sur INTERNET : www.vench.fr ; www.tmdls.fr ; www.licitor.com